

Communiqué financier

23 juillet 2015

Prises de commandes	<p>4 331 millions d'euros, contre 1 865 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 132% <i>24 RAFALE Égypte</i> <i>25 FALCON commandés et 20 FALCON NetJets annulés</i></p>
----------------------------	---

Chiffre d'affaires	<p>1 675 millions d'euros, contre 1 514 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 11% <i>1 RAFALE France</i> <i>18 FALCON</i></p>
---------------------------	--

Carnet de commandes	<p>11 023 millions d'euros, contre 8 217 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de 34% <i>42 RAFALE France et 24 RAFALE Égypte</i> <i>108 FALCON</i></p>
----------------------------	---

Résultat Net <u>ajusté</u> (*)	179 millions d'euros , en hausse de 30%
Soit par action	20,1 € contre 13,6 € au 1 ^{er} semestre 2014
Marge nette <u>ajustée</u> (*)	10,7% du Chiffre d'affaires vs 9,1% au 1 ^{er} semestre 2014
Recherche et développement autofinancés	11,9% du chiffre d'affaires , contre 14,1% au 1 ^{er} semestre 2014
Taux de couverture	1,25 \$/€ contre 1,27 \$/€ au 1 ^{er} semestre 2014

(*) Cf. tableau de passage du résultat consolidé au résultat ajusté en annexe.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Saint-Cloud, le 23 juillet 2015 - Le Conseil d'Administration, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Éric TRAPPIER, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2015. Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une conclusion sans réserve.

Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de DASSAULT AVIATION a déclaré :

« **Le 1^{er} semestre 2015**, qui s'est achevé par le 51^{ème} Salon du Bourget et la présentation en vol du RAFALE et du FALCON 8X au public, **a particulièrement été marqué par les premiers succès du RAFALE à l'export**. Une fois encore, la capacité unique de DASSAULT AVIATION à être un acteur dual majeur de l'aviation militaire et de l'aviation d'affaires a été démontrée.

L'exportation du RAFALE, concrétisée par :

- l'entrée en vigueur du contrat signé avec l'Égypte le 16 février 2015 pour 24 appareils. Les 3 premiers avions ont été réceptionnés par le client et convoyés vers l'Égypte le 21 juillet 2015,
- la signature le 4 mai 2015 d'un contrat avec le Qatar pour 24 appareils, en attente d'entrée en vigueur,
- l'annonce par l'Inde d'une intention de commande de 36 appareils le 10 avril 2015,

a été un grand moment de fierté collective et de reconnaissance de la compétence de tous ceux qui ont contribué à son développement, son industrialisation, son soutien dans les forces armées et sa promotion à l'international.

La cadence actuelle de fabrication de RAFALE permet la livraison des avions prévus dans les contrats signés, et l'anticipation de nouveaux succès, dont l'Inde, nous conduit à débiter l'augmentation de la cadence de production.

La reprise du marché d'aviation d'affaires constatée en 2014 n'a pas été complètement confirmée au 1^{er} semestre 2015. La compétition est extrêmement rude et l'environnement politico-économique reste incertain.

Le FALCON 8X a effectué son 1^{er} vol le 6 février 2015 et le FALCON 5X a été dévoilé à Mérignac lors du Roll out le 2 juin 2015.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Parmi les autres événements marquants de ce semestre :

- le 26 février 2015, le nEUROn a effectué à Istres son 100^{ème} vol,
- le 25 mars 2015, les deux premiers MIRAGE 2000 indiens modernisés ont été livrés à Istres,
- la commande (entrée en vigueur) par les *Japan Coast Guards* de 2 FALCON 2000 Surveillance Maritime, notre nouvelle offre en matière de SURMAR,
- le 18 mai 2015, les gouvernements français, allemand et italien ont annoncé leur intention de confier à DASSAULT AVIATION, AIRBUS DEFENCE & SPACE et FINMECCANICA la réalisation sur deux ans d'une étude de définition d'un drone MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) avec des technologies européennes.

La cession par AIRBUS GROUP de 18,75% de notre capital nous a permis d'acquérir 5% de plus de notre capital, au prix convenu avec AIRBUS GROUP. Elle marque l'entrée à notre capital de nouveaux investisseurs et permet le renforcement de notre actionnaire historique et majoritaire, le GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT, gage de stabilité pour DASSAULT AVIATION.

De nombreux challenges nous attendent. Ils nécessiteront plus que jamais le haut niveau de qualité, de productivité et d'innovation dont a toujours su faire preuve la Société. »

Prises de commandes

Les **prises de commandes consolidées** du 1^{er} semestre 2015 sont de **4 331 millions d'euros** contre 1 865 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une hausse de 132%. La part des prises de commandes à **l'export est de 95%**.

Les prises de commandes DÉFENSE s'élèvent à **3 721 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2015 contre 266 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Le niveau exceptionnel de la prise des commandes DÉFENSE s'explique par la commande de l'Égypte de 24 RAFALE, intégrée pour la totalité de sa valeur, y compris les parts de THALES et SNECMA. Par ailleurs, nous avons enregistré la prise de commande par les *Japan Coast Guards* de 2 FALCON 2000 Surveillance Maritime (inclus dans les 25 FALCON en quantité de prise de commandes).

Au 1^{er} semestre 2015, **25 FALCON ont été commandés et 20 FALCON NetJets ont été annulés**. Les prises de commandes étaient de 38 FALCON au 1^{er} semestre 2014. Ainsi, **les prises de commandes consolidées FALCON** représentent **610 millions d'euros** contre 1 599 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une baisse de 62%.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires consolidé** du 1^{er} semestre 2015 est de **1 675 millions d'euros** contre 1 514 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une augmentation de 11%.

Le chiffre d'affaires FALCON s'élève au 1^{er} semestre 2015 à **919 millions d'euros** contre 1 043 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. **18 avions neufs** ont été livrés au 1^{er} semestre 2015 contre 25 au 1^{er} semestre 2014. Le chiffre d'affaires FALCON diminue de 12% entre les deux semestres. Nous rappelons que les données semestrielles n'ont qu'une significativité relative, comme nous avons pu le constater par le passé.

Le chiffre d'affaires DÉFENSE s'élève à **756 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2015 contre 471 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une hausse de 61% :

- le chiffre d'affaires DÉFENSE Export s'élève à 471 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 118 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, la hausse est principalement due au contrat de modernisation des MIRAGE 2000 indiens,
- le chiffre d'affaires DÉFENSE France s'élève à 285 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 353 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette baisse de 19% s'explique par la livraison d'**1 RAFALE** à l'État français au 1^{er} semestre 2015, contre 5 au 1^{er} semestre 2014, en raison de l'adaptation de notre cadence de livraison au contrat RAFALE Égypte. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse du chiffre d'affaires développement et support.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2015 est de **11 023 millions d'euros** contre 8 217 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 34%. Au 30 juin 2015, il comprend 108 FALCON et 66 RAFALE (42 France et 24 Égypte) contre 121 FALCON et 43 RAFALE France au 31 décembre 2014.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Résultat opérationnel

Le bénéfice opérationnel consolidé au 1^{er} semestre 2015 est de **144 millions d'euros** contre 107 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une hausse de 34%.

La marge opérationnelle s'établit à **8,6%** du chiffre d'affaires, contre 7,1% au 1^{er} semestre 2014. La hausse du taux de marge s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires conduisant à une diminution du poids de la Recherche et Développement autofinancés. Le niveau de Recherche et Développement autofinancés reste cependant élevé et représente 11,9% du chiffre d'affaires (200 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 213 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014), la Société menant de front deux développements majeurs, le FALCON 8X et le FALCON 5X.

Résultat financier ajusté

Le **résultat financier ajusté** du 1^{er} semestre 2015 est de **16 millions d'euros**, identique à celui du 1^{er} semestre 2014. Le Groupe a, en particulier, dégagé au cours du 1^{er} semestre 2015 un bénéfice de 15 millions d'euros sur la cession de valeurs mobilières de placement disponibles à la vente contre 10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 mais a constaté en contrepartie des intérêts d'emprunt de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2015 s'élève à 179 millions d'euros contre 138 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. La **marge nette ajustée** est de **10,7%** au 1^{er} semestre 2015 contre 9,1% au 1^{er} semestre 2014.

L'apport du résultat ajusté de THALES, avant amortissement du Purchase Price Allocation, dans le résultat net ajusté du Groupe est de 72 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

p.m. : le résultat net IFRS du 1^{er} semestre 2015 est une perte de 132 millions d'euros contre un bénéfice de 213 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. La perte du 1^{er} semestre 2015 est intégralement liée à la variation de la valeur de marché des instruments de change non éligibles à la comptabilité de couverture : -280 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 (contre +51 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014). Ces instruments servent à couvrir des flux commerciaux, DASSAULT AVIATION neutralise cette variation considérant que le résultat de couverture doit impacter le résultat lors de l'échéance des flux commerciaux.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Trésorerie

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « Trésorerie Disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché),
- dettes financières.

La **Trésorerie Disponible consolidée** s'élève à **2 501 millions d'euros** au 30 juin 2015 contre 2 397 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de 104 millions d'euros.

Cette augmentation résulte principalement de la diminution du Besoin en Fonds de Roulement (+409 millions d'euros) et de la Capacité d'Autofinancement du semestre (+275 millions d'euros), partiellement compensées par l'acquisition d'actions propres (-451 millions d'euros) et le versement des dividendes (-87 millions d'euros).

Bilan

Le total des capitaux propres s'établit à 3 512 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 4 103 millions d'euros (retraité) au 31 décembre 2014, soit une diminution de 591 millions d'euros.

Cette diminution s'explique essentiellement par :

- l'achat de 460 687 actions propres pour un montant de 451 millions d'euros (*p.m. : au 30 juin 2015, le Groupe détient 501 187 de ses propres actions, inscrites en diminution des capitaux propres pour un montant de 491 millions d'euros*),
- le résultat net IFRS de la période -132 millions d'euros.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 1 217 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 985 millions d'euros au 31 décembre 2014. Au 1^{er} semestre 2015, le Groupe a souscrit des emprunts auprès d'établissements de crédit pour un montant de 300 millions d'euros. Les dettes totales bancaires représentent ainsi 1 000 millions d'euros au 30 juin 2015. Les dettes financières comprennent également la participation des salariés en compte courant bloqué.

Communiqué financier

23 juillet 2015

Au 30 juin 2015, les stocks et en-cours ont augmenté de 443 millions d'euros. Ils s'élèvent ainsi à 3 535 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 3 092 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des en-cours FALCON liée au niveau des livraisons du semestre.

Les avances et acomptes reçus sur commandes s'établissent à 3 462 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 2 271 millions d'euros au 31 décembre 2014. L'encaissement d'acomptes RAFALE Égypte, y compris les parts THALES et SNECMA, explique cette forte hausse.

Le reversement des parts THALES et SNECMA de ces acomptes entraîne une forte hausse des acomptes versés qui s'élèvent au 30 juin 2015 à 496 millions d'euros contre 93 millions au 31 décembre 2014.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés est négative (-544 millions d'euros au 30 juin 2015 contre -40 millions d'euros au 31 décembre 2014). Cette variation s'explique principalement par l'évolution de la parité \$/€ au 30 juin 2015 (1,12 \$/€ contre 1,21 \$/€ au 31 décembre 2014).

Points divers

Le Conseil d'Administration du 23 Juillet 2015 a décidé la convocation d'une Assemblée Générale mixte ayant à l'ordre du jour les deux points suivants :

- l'autorisation au Conseil d'administration d'attribuer des actions de la Société au profit des dirigeants mandataires sociaux et de certains salariés de la Société,
- le relèvement de 1 200 euros à 1 500 euros du prix maximum par action du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 28 janvier 2015, les autres éléments de ce programme demeurant inchangés.

Activités du Groupe

Programmes FALCON :

Le 1^{er} semestre 2015 a été marqué par :

- le début des essais en vol du Falcon 8X, avec le premier vol de l'avion n°1 le 6 Février suivi par les avions 2 et 3 en mars et mai. L'avion n°3 a été convoyé début Juin à Little Rock pour y recevoir son aménagement intérieur,

Communiqué financier

23 juillet 2015

- le Roll out du Falcon 5X le 2 Juin à Mérignac. Son premier vol est prévu dans les prochains mois et il devrait être certifié en 2017.

Programmes DÉFENSE :

Au 1^{er} semestre 2015, le programme RAFALE a été marqué par :

- **la signature le 16 février avec l'Égypte du contrat portant sur l'acquisition de 24 RAFALE ; ce contrat, entré en vigueur en mars 2015, est le premier contrat à l'exportation de l'avion,**
- la signature le 4 mai avec le Qatar du 2^{ème} contrat à l'exportation portant sur l'acquisition de 24 RAFALE, en attente d'entrée en vigueur,
- l'annonce par l'Inde, le 10 avril, de son intention d'acquérir 36 RAFALE. Nous poursuivons les négociations avec les autorités indiennes,
- la poursuite d'actions de promotion et de prospection dans d'autres pays,
- la poursuite des travaux de développement du standard F3R, avec notamment le premier tir guidé METEOR,
- la livraison d'un RAFALE à la France.

S'agissant des autres programmes d'avions militaires, il convient de noter au 1^{er} semestre 2015 :

- la livraison le 25 mars des deux premiers Mirage 2000 indiens modernisés et du standard associé,
- la commande (entrée en vigueur) par les Japan Coast Guards de 2 FALCON 2000 Surveillance Maritime, notre nouvelle offre en matière de SURMAR,
- la poursuite des travaux de développement de la rénovation du standard du système de combat de l'ATLANTIQUE 2,
- la livraison du 3^{ème} FALCON 50 SURMAR à la Direction Générale de l'Armement (DGA).

Concernant les drones, le semestre a été marqué par :

- l'achèvement des campagnes de démonstration de furtivité et de performances du capteur embarqué de l'avion de combat sans pilote nEUROn, menées à Istres et en Sardaigne,

Communiqué financier

23 juillet 2015

- la poursuite, pour le compte des gouvernements français et britannique, dans le cadre du traité de Lancaster House, de la phase de faisabilité destinée à préparer un programme potentiel de démonstration pour un Système de Combat Aérien Futur (SCAF). Cette phase, d'une durée de 24 mois, associe DASSAULT AVIATION et BAE SYSTEMS comme chefs de file d'une organisation industrielle comprenant également ROLLS-ROYCE, SAFRAN/SNECMA, SELEX et THALES,
- le 18 mai 2015, l'annonce par les gouvernements français, allemand et italien de leur intention de confier à DASSAULT AVIATION, AIRBUS DEFENCE & SPACE et FINMECCANICA la réalisation sur 2 ans d'une étude de définition d'un drone MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) avec des technologies européennes.

Perspectives 2015

En 2015, le Groupe prévoit de livrer 8 RAFALE (5 France et 3 Égypte) et 65 FALCON. Compte tenu des autres activités, le chiffre d'affaires 2015 devrait être supérieur à celui de 2014.

À dater de 2015, suite aux modifications apportées à la directive n° 2004/109/CE, dite directive « Transparence », DASSAULT AVIATION ne publiera plus d'information financière trimestrielle, ces données n'étant pas représentatives des chiffres annuels.

Contacts :

Stéphane Fort
Communication Corporate
Tel. : + 33 (0)1 47 11 86 90

Armelle Gary
Communication Financière
Tel. : + 33 (0)1 47 11 84 24

Plus d'informations sur : www.dassault-aviation.com

Communiqué financier

23 juillet 2015

Annexe : tableau de passage du résultat consolidé au résultat ajusté

L'incidence **au 1^{er} semestre 2015** des ajustements sur les agrégats du Compte de Résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2015 Données consolidées	Amortissement du PPA de THALES (1)	Passage du résultat net au résultat ajusté de THALES	Variation de juste valeur des dérivés de change (2)	1 ^{er} semestre 2015 Données ajustées
Résultat financier	-410 300			426 723	16 423
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	42 103	20 183	11 883		74 169
Impôts sur les résultats	91 952			-146 921	-54 969
Résultat net	-132 425	20 183	11 883	279 802	179 443

L'incidence **au 1^{er} semestre 2014** des ajustements sur les agrégats du Compte de Résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2014 Données consolidées	Amortissement du PPA de THALES (1)	Passage du résultat net au résultat ajusté de THALES	Variation de juste valeur des dérivés de change (2)	1 ^{er} semestre 2014 Données ajustées
Résultat financier	93 750			-77 235	16 515
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	81 821	23 843	-48 492		57 172
Impôts sur les résultats	-69 898			26 592	-43 306
Résultat net	212 955	23 843	-48 492	-50 643	137 663

(1) neutralisation de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de THALES, net d'impôts.

(2) neutralisation de la variation de juste valeur, nette d'impôts, des instruments de couverture de change non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39 « Instruments financiers ».

Il est rappelé que seuls les comptes semestriels consolidés condensés font l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport financier semestriel.